

Publié le 24-10-2024

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20241024-2024\_151-DE

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**  
1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre octobre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Cagny, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :  
17.10.2024  
Date d'affichage  
17.10.2024

Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	24
Titulaires	22
Suppléants	2
Pouvoirs	8
Votants	32
Arrivée titulaire 20h04	+1
Votants	33
Quorum	20

Étaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Nathaly MÓNROCO, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, MM. Guillaume LECOEUR, Eric MARGERIE, Mme Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR (arrivée à 20h04), Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Siegfried GLESSMER (suppléant de Henri LEHUGEUR), Alexandre PIGEONNIER, Mme Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, M. Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Thomas LEROY (pouvoir à Gilbert GEMY), Mmes Lydie MAIGRET (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Ann BAUGAS (pouvoir à Siegfried GLESSMER), Magali LONCLÉ (pouvoir à Eric MARGERIE), Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, William HERFORT, Philippe PIARD (pouvoir à Alain PORQUET), Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO (pouvoir à Christel POIROT), M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER), MM. Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Didier LEMONNIER et Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : Jacques-Yves OUIN

### Délibération n° 2024 / 151

**Objet : TOURISME – Acquisition d'un bien pour l'office de tourisme : autorisation d'achat**

Par délibération en date du 26 septembre 2024, le Conseil communautaire a autorisé la tenue de négociation pour l'acquisition d'un bien immobilier au 3 route de Troarn à Argences en proposant un montant de 226 000 €, frais d'agence inclus.

Cette proposition ayant été acceptée, il convient désormais d'autoriser l'achat de ce bien et la signature des actes correspondants par le Président.

Vu l'avis des Domaines en date du 2 mai 2024,

Vu la délibération n°2024/125 du Conseil communautaire du 26 septembre 2024,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Autorise l'acquisition de la parcelle AH62 à Argences et du bien immobilier y afférent, pour la somme de 218 000 € auprès de M. Chambey et Mme Budowski, accompagné d'honoraires d'agence à hauteur de 8 000 €.

Les frais notariés seront pris en charge par la Communauté de communes.

Le paiement s'effectuera sur fonds propres de la CDC, sans recours à l'emprunt. La somme est inscrite au budget 2024.

↳ Autorise M. le Président à signer tous les actes nécessaires pour cette acquisition.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Jacques-Yves OUIN



Pour le Président,  
et par délégation  
le Vice-président,  
Patrice MARTIN